

Guide des équipes de conduite pastorale



LES ÉQUIPES DE CONDUITE PASTORALE AU SERVICE DE LA MISSION DES PAROISSES DANS LE DIOCÈSE D'AMIENS.

SOMMAIRE

Introduction	p.3
	1 LA MISSION DE L'ECP
	• S'INSCRIT DANS CELLE DE L'ÉGLISE p.4
	1.1. Aux origines : Jésus et l'Église.....p.4
	1.2. L'Église dans l'enseignement du Concile Vatican II (1962-1965)p.4
	1.3. Le sacerdoce baptismal, commun à tous les baptisésp.6
	1.4. Ministères ordonnés et autres charismes et ministères.....p.7
	2 L'ECP DANS LA VIE
	• ET LE PROJET DE L'ÉGLISE DIOCESAINE p.8
	2.1. Qu'est-ce qu'un diocèse ?p.8
	2.2. Qu'est-ce qu'une paroisse ?p.8
	2.3. Dans le diocèse d'Amiens
	2.3.1 Les champs missionnaires.....p.9
	2.3.2. Autres réalités.....p.9
	3 L'ECP DANS LA VIE
	• DE LA PAROISSE p.10
	3.1. Définition de l'Équipe de Conduite Pastorale (ECP)p.10
	3.2. La mission de l'ECPp.11
	4 CONSTITUTION, FONCTIONNEMENT
	• ET VIE DE L'ECP p.12
	4.1. Appel et constitution de l'ECP.....p.12
	4.2. Composition de l'ECP.....p.12
	4.3. Animation et fonctionnement de l'ECP.....p.13
	4.4. La vie spirituelle de l'ECP.....p.14
	4.5. La formation des membres de l'ECP.....p.14
	4.6. Relecture et fin de mission.....p.14
Conclusion	p.15
Des lieux de récollection / Ressources utiles	p.15

INTRODUCTION

Vous avez été appelés à intégrer l'Équipe de Conduite Pastorale (ECP) de votre paroisse. En répondant à cet appel, vous acceptez une mission de service, avec le désir de bien l'accomplir. Cette mission durera trois ans. Elle peut être renouvelée deux fois. Le but de ce document est de vous la faire découvrir et de vous fournir des éléments pour bien la vivre.

La base de cet engagement est la foi chrétienne. Le don de la foi et la joie d'être au Christ font de nous des témoins. Heureux d'être en Église, nous désirons être disciples et missionnaires à la suite du Christ, chacun selon sa vocation et selon ses talents. L'appel à être membre de l'équipe de conduite pastorale s'inscrit dans la continuité de cette joie d'être chrétien et du désir de témoigner de notre foi.

Cet appel se vit en Église : en paroisse certes, mais la paroisse est une cellule de l'Église. Notre foi fait de nous des frères et sœurs, liés en une même communauté. La foi nous fait aimer l'Église, dont nous sommes les membres. La formation des membres d'une équipe de conduite pastorale passe donc par une meilleure connaissance de l'Église, et notamment de l'Église qui vit dans le diocèse d'Amiens.

C'est une mission concrète : vous intégrez l'ECP d'une des 49 paroisses du diocèse, confiée à un ou plusieurs prêtres. Ces prêtres exercent leur mission en cheminant avec les baptisés de leur paroisse. En prenant soin de la communion entre tous, l'ECP veille à ce que toute la paroisse réponde à sa mission d'annonce de l'Évangile, au cœur du monde. C'est un lieu de discernement et d'élaboration des décisions que le curé prend, un lieu qui donne corps à la dimension synodale de notre vie d'Église.

Le présent document est donc un outil pour vous permettre de répondre au mieux à la mission confiée par le Christ :

Allez ! De toutes les nations faites des disciples (Mt 28, 19)



+ Gérard Le Stang .

Monseigneur Gérard LE STANG,
Évêque d'Amiens

1 LA MISSION DE L'ECP S'INSCRIT DANS CELLE DE L'ÉGLISE

1.1. Aux origines : Jésus et l'Église

Jésus, Fils de Dieu, envoyé par le Père « pour guérir et sauver le monde », est le fondement, la pierre de fondation de l'Église, qui vit de son Esprit Saint. Il est la source qui l'irrigue et la fait vivre. Il est la clé de voûte qui l'enracine dans le ciel. *La pierre de fondation, personne ne peut en poser d'autre que celle qui s'y trouve : Jésus Christ. (1 Co 3,11)*.

Par sa parole et son exemple de vie, Jésus de Nazareth a rassemblé des foules qui espéraient guérison, paix et réconciliation. Il a appelé de façon plus précise douze disciples pour les associer à sa mission. Pourtant lorsqu'il fut livré, arrêté et condamné à la mort atroce de la croix, tous s'enfuirent, déçus et terrifiés.

L'expérience bouleversante de la résurrection et de la Pentecôte amena très vite ses disciples sur les routes de Judée, de Galilée puis dans tout l'empire romain. Ils annonçaient la Bonne Nouvelle : la résurrection et le message de Jésus. Ils rassemblaient des petites communautés de croyants qui vivaient dans la fraternité. Dès les années 40, saint Paul donna à ces groupes le nom grec d'ekklesia, qui signifie assemblée.

Dès son origine la foi chrétienne est une foi qui rassemble. Elle ne s'est jamais conçue autrement que par une vie communautaire témoignant d'une transformation radicale : un monde nouveau est en train de naître. Sa loi est celle de l'amour : fraternité et accueil inconditionnel de tout être humain, dans un mouvement de réconciliation qui vise toute l'humanité. Au long des temps, l'Église continue à rassembler et à grandir. Dès lors, si de nombreux disciples de Jésus ont été les fondateurs de ces multiples Églises, qui ont bientôt couvert tout l'Empire Romain, on peut affirmer que seul Jésus, Crucifié et Ressuscité, laissant à ses amis son Esprit Saint, est source de cette croissance.

Dans l'Évangile de Matthieu, Jésus affirme à ses disciples : *Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux (Mt 18,20)*. C'est ainsi non seulement le lieu où nous rencontrons le Christ vivant mais aussi le lieu où nous nous retrouvons pour témoigner de sa présence et de son amour pour tous les hommes. Ainsi l'Église nous rassemble pour mieux nous envoyer témoigner du Christ vivant.

1.2. L'Église dans l'enseignement du Concile Vatican II (1962-1965)

Le Concile Vatican II, assemblée de tous les évêques du monde, réuni entre 1962 et 1965, a voulu préciser le sens et la mission de l'Église. Dans sa « constitution sur l'Église », il écrit :

« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de [...]

[...] tout le genre humain. (...) Il faut que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques, culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ. » (Lumen Gentium, LG 1).

La source de l'Église est le désir du Père de sauver tous les hommes et de les rassembler en son Fils Jésus, dans la communion de l'Esprit Saint. Dieu veut rassembler tous les hommes en son Royaume. L'Église est germe et commencement de ce Royaume sur terre. Elle est une réalité visible et très humaine, mais elle reflète aussi le mystère invisible et spirituel de l'amour de Dieu.

Le Concile Vatican II parle ainsi de l'Église :

- L'ÉGLISE EST PEUPLE DE DIEU :

un peuple rassemblé par Dieu, appelé à la sainteté, vivant de foi et déployant des charismes divers. Elle est unique et répandue par toute la terre.

- L'ÉGLISE EST CORPS DU CHRIST :

chaque baptisé est un membre de ce Corps dont le Christ est la tête. On dit aussi qu'elle est épouse du Christ Époux.

- L'ÉGLISE EST TEMPLE DE L'ESPRIT :

l'Esprit Saint habite l'Église et le cœur des fidèles, « comme en un temple », priant en eux, et y faisant fleurir diversités de dons, de charismes et de ministères.

Constituée de l'ensemble des baptisés, l'Église, rassemblée par le Père, a ainsi pour tête le Christ et chemine sous l'inspiration de l'Esprit Saint. Les baptisés sont tous appelés à vivre, en elle, une vivifiante communion fraternelle. Avec l'Église, chaque baptisé est invité à répondre à l'envoi en mission que le Christ adresse à ses disciples :

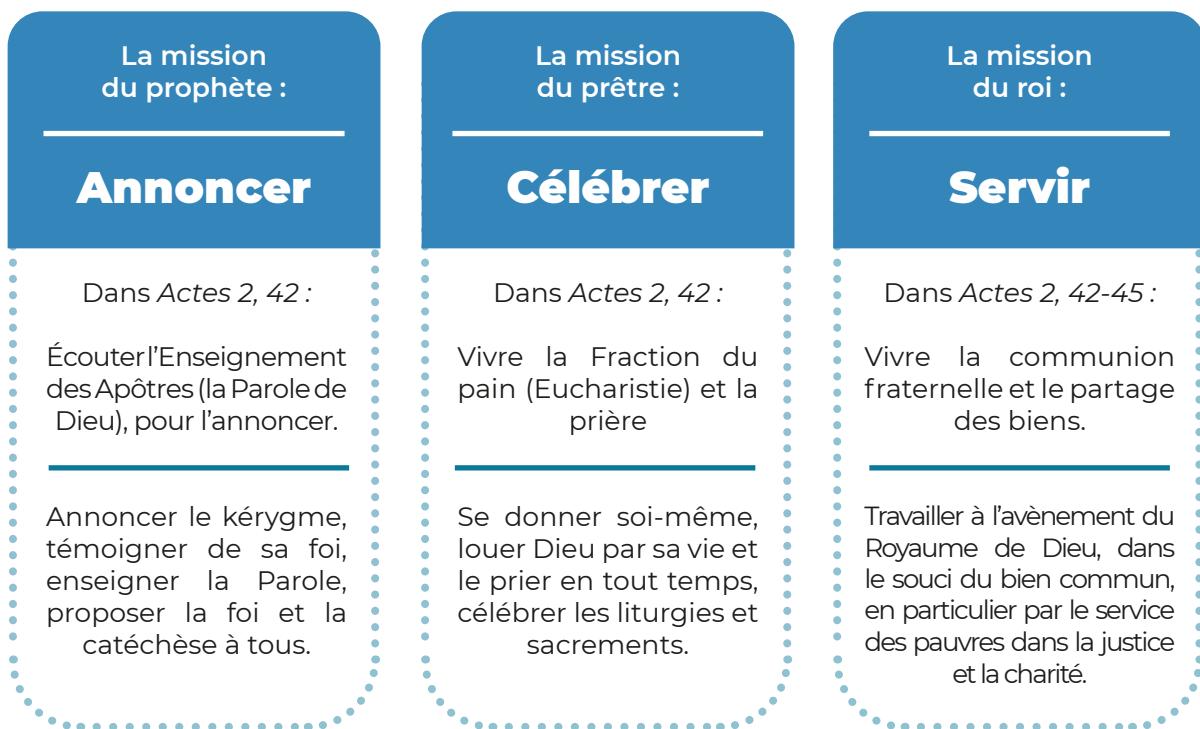
Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. (Mt 28, 19-20.)

1.3. Le sacerdoce baptismal, commun à tous les baptisés

Par le sacrement de baptême, chaque chrétien est uni au Christ. Il reçoit de participer à sa dignité prophétique, sacerdotale et royale. La liturgie de l'onction de saint chrême, au baptême, l'exprime ainsi :

« **N.**, tu es maintenant baptisé : le Dieu tout-puissant, Père de Jésus, le Christ, notre Seigneur, t'a fait renaitre de l'eau et de l'Esprit Saint. Désormais, tu fais partie de son peuple, tu es membre du Corps du Christ. Dieu te marque de l'huile, afin que tu demeures dans le Christ pour la vie éternelle. Amen. » (Rituel du baptême)

Ces trois termes de prêtre, prophète et roi sont une manière de résumer l'être et la mission des baptisés, en lien avec la présentation de la raison d'être de l'Église qui est d'Annoncer, de Célébrer et de Servir :



Les missions des baptisés sont donc la continuité de la vie des premiers chrétiens :

Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte de Dieu était dans tous les coeurs à la vue des nombreux prodiges et signes accomplis par les Apôtres. Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun. (Ac 2,42-45).

Ces trois missions montrent que la vie et l'annonce de l'Évangile sont le propre de tout chrétien, qu'il soit prêtre, consacré ou laïc : « Évangéliser est la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. »¹ (Saint Paul VI, exhortation Annoncer l'Évangile - 8/12/1975).

1.4. Ministères ordonnés et autres charismes et ministères ¹

Tout le peuple chrétien reçoit la foi et « le sens de la foi » (LG 12) et chacun peut donc contribuer, s'il est ouvert au don de l'Esprit Saint, à discerner la volonté de Dieu pour notre temps. L'Esprit Saint accorde aussi aux fidèles des grâces particulières, « des plus éclatantes aux plus simples », et des ministères laïcs, pour le bien de tout le corps. Parmi ces grâces, celle de la vie consacrée s'exprime dans la diversité des congrégations religieuses et autres formes de consécration au Christ dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance.

Au service de tout le Peuple de Dieu, les ministères ordonnés d'évêques, de prêtres et de diacres constituent ensemble la « hiérarchie ». Ils reçoivent le sacrement de l'ordre (ordination) et une mission précise dans le diocèse où ils sont enracinés :



- **L'évêque**, nommé par le Pape, est, avec les autres évêques, successeur des apôtres. Ceux-ci ont vécu avec le Christ et ont été envoyés par Lui, à la Pentecôte. C'est pourquoi l'évêque est un pasteur dont la mission trouve sa source en Christ. Il a la charge d'enseigner fidèlement la foi et de la transmettre. Il veille à ce que l'Église particulière qui lui est confiée remplisse sa mission. L'évêque préside à la communion de son Église, communion au sein de son diocèse mais aussi communion avec les autres Églises particulières (diocèses).

- **Les prêtres**, coopérateurs des évêques, forment ensemble le « presbyterium » du diocèse, sur lequel l'évêque s'appuie pour remplir sa mission apostolique. La plupart des prêtres sont envoyés pour être pasteurs en paroisse, pour y annoncer l'Évangile à tous, célébrer les sacrements – en particulier l'eucharistie – et gouverner les communautés qui leur sont confiées. « Exerçant pour la part d'autorité qui est la leur, la charge du Christ, Pasteur et chef, ils rassemblent la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme, et par le Christ, dans l'Esprit, ils la conduisent à Dieu le Père. » (LG 28)

- **Les diacres**, qui reçoivent de l'évêque leur mission, par l'imposition des mains, sont ordonnés « en vue du service » et notamment du service des plus pauvres, « dans la diaconie de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium » (LG 29).

1. Mais le même Esprit Saint ne se borne pas à sanctifier le Peuple de Dieu par les sacrements et les ministères, à le conduire et à lui donner l'ornement des vertus, il distribue aussi parmi les fidèles de tous ordres, *répartissant ses dons à son gré en chacun* (1 Co 12, 11), les grâces spéciales qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Église, suivant ce qu'il est dit : *c'est toujours pour le bien commun que le don de l'Esprit se manifeste dans un homme* (1 Co 12, 7). Ces grâces, des plus éclatantes aux plus simples et aux plus largement diffusées, doivent être reçues avec action de grâce et apporter consolation, étant avant tout ajustées aux nécessités de l'Église et destinées à y répondre. (LG 12)

2 L'ECP DANS LA VIE ET LE PROJET DE L'ÉGLISE DIOCÉSAINE

2.1. Qu'est-ce qu'un diocèse ?

« Un diocèse est une portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur : ainsi le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique ». (Concile Vatican II - Christus Dominus, CD 11)

Le diocèse d'Amiens porte le nom de la ville où réside l'évêque et où se trouve la cathédrale. Il est une communauté de fidèles chrétiens, en communion de foi et de fraternité, chargée d'évangéliser le territoire de la Somme. Aucune paroisse n'est une île mais toutes sont reliées entre elles, de sorte que l'Église est présente sur l'ensemble du territoire diocésain. Il est important de cultiver les liens de solidarité et de fraternité avec l'ensemble du diocèse. Des célébrations comme celles de la Saint Firmin (dernier dimanche de septembre), la messe chrismale (Semaine Sainte) ou les ordinations de diacres et prêtres y contribuent.

2.2. Qu'est-ce qu'une paroisse ?

Le Concile Vatican II, puis le Code de Droit Canonique définissent la paroisse comme « une communauté précise de fidèles constituée de manière stable. La charge pastorale de cette communauté est alors confiée au curé, et ceci sous l'autorité de l'évêque diocésain ». (Canons 515 à 519). La finalité de cette charge est d'assurer la triple mission d'enseigner, de sanctifier et de gouverner.²

Le Pape François, dans *La joie de l'Évangile*, ouvre aux paroisses un avenir plein d'espérance :

« La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles ». Cela suppose

que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixe séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission. » (Pape François, *Exhortation apostolique La Joie de l'Évangile*, §28).

2. **Can.518** - En règle générale, la paroisse sera territoriale, c'est-à-dire qu'elle comprendra tous les fidèles du territoire donné (...).
Can. 519 - Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'Évêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit.

2.3. Dans le diocèse d'Amiens

2.3.1 Les champs missionnaires

Depuis septembre 2024, chaque paroisse fait partie d'un des six champs missionnaires du diocèse. « Le périmètre des champs missionnaires a été constitué par « bassin de vie », en croisant des critères géographiques, humains, sociaux et ecclésiaux (voies de circulation, établissements scolaires, communautés de communes, déplacements des personnes, attractions professionnelles, besoins pastoraux etc.) [...] Les champs missionnaires n'ont pas vocation à tout centraliser mais à stimuler la vie ». (Mgr Le Stang, Lettre Pastorale **La moisson est abondante**, p.10-11)

Leur mission est :

1. D'être incubateurs de projets missionnaires et solidaires,
2. De consolider la vie pastorale et spirituelle, la formation et la communication
3. D'intensifier proximité, hospitalité et compassion.

Dans chaque champ est appelé un modérateur, qui est curé d'une des paroisses, qui veille à la vie fraternelle avec ses frères prêtres, et une équipe d'animation qui travaille à l'annonce

de l'Évangile, en concertation avec le modérateur, les autres prêtres et les ECP, et également avec l'Équipe Diocésaine d'Accompagnement Missionnaire (EDAM).

Le rôle de l'Équipe Diocésaine d'Accompagnement Missionnaire et les services paroissiaux sont dans la dynamique du projet diocésain. La Lettre Pastorale **La moisson est abondante** souligne :

« La visée de ce projet est d'abord missionnaire : l'annonce de l'Évangile à tous avant tout ! Il cherche aussi à tisser des liens plus vivants et étroits entre tous ceux qui sont chargés de l'évangélisation, aujourd'hui dans la Somme. Ces liens de fraternité, de charité, d'accueil et de soutien mutuel dans les communautés chrétiennes sont indispensables pour rendre celles-ci joyeuses et contagieuses des dons qui leur sont faits ». (p.6).

Les 49 paroisses du diocèse demeurent les unités de base de la mission. Elles sont animées par une équipe de conduite pastorale et soutenues par le réseau des répondants de village.

2.3.2 Autres réalités

- Le diocèse compte aussi d'autres lieux de présence chrétienne avec lesquels des liens nombreux existent : les établissements catholiques, les aumôneries diverses (hôpitaux, enseignement public...), les monastères et communautés religieuses...

- Les mouvements et associations de fidèles, qui ne recouvrent pas le territoire paroissial, nourrissent la foi et l'engagement de nombreux chrétiens de nos paroisses.

- Les fraternités missionnaires de proximité, nées après le synode de 2018, sont appelées à se déployer, au sein de nos paroisses notamment, pour le partage et l'approfondissement de la foi, en y invitant des gens éloignés de notre communauté.

- Au niveau diocésain, les ECP peuvent faire appel à diverses personnes et équipes ressources. L'ensemble de ces soutiens est recensé dans l'annuaire diocésain publié chaque année et à disposition dans toutes les paroisses. (cf annexe).

3 L'ECP DANS LA VIE DE LA PAROISSE



3.1. Définition de l'Équipe de Conduite Pastorale (ECP)

L'Équipe de Conduite Pastorale est une équipe de chrétiens qui collabore à l'exercice de la charge pastorale du curé, qui est chrétien avec tous et prêtre pour tous. L'équipe participe étroitement à la mission de l'Église locale dans la fidélité aux orientations diocésaines. Elle conseille le curé dans ses prises de décision. Elle l'accompagne dans la mise en œuvre des décisions ainsi que dans la coordination des projets et des activités de la paroisse, dans l'esprit de l'Évangile.

3.2. La mission de l'ECP

Dans le diocèse d'Amiens, depuis septembre 2024, l'évangélisation s'inscrit dans les objectifs annoncés dans la Lettre Pastorale **La moisson est abondante**. La mission de l'ECP doit permettre d'appliquer à la vie des paroisses **les cinq objectifs à tenir** :



OBJECTIF 1. Faire preuve de proximité, d'hospitalité, de compassion envers tous. La majorité des personnes qui prennent contact avec l'Église sont intimidées et un peu perdues, souvent peu initiées à la vie chrétienne. Si les personnes n'osent pas venir à nous, il nous revient d'oser aller vers elles pour être à leur côté et leur proposer l'amour de Dieu ; surtout à celles qui sont en souffrance ou seules, qui se sentent exclues, indignes ou délaissées. Pour cela, que l'Église continue d'être présente et visible dans tous les villages et villes du diocèse est une priorité.



OBJECTIF 2. Faire grandir le désir de prier et d'écouter la Parole de Dieu. Se laisser convertir par Elle. L'étudier, la partager en fraternités de proximité, et l'annoncer. L'Évangile est pour tous et peut être accueilli et compris par tous. L'annonce du kérygme, du cœur de la foi, est notre mission.

OBJECTIF 3. Aider chaque baptisé, en particulier les plus jeunes, à se connaître, à discerner ses charismes et à répondre à sa vocation personnelle ; appeler et orienter vers la Source de l'amour, de Dieu et des frères, pour permettre à chacun d'intégrer la communauté chrétienne et de trouver sa mission dans le monde.



OBJECTIF 4. Proposer les sacrements comme chemin de salut, de vie et de bonheur. Les préparer avec sérieux, en particulier les sacrements de l'initiation chrétienne - baptême, confirmation, eucharistie - qui attirent de plus en plus. Les célébrer avec soin. Faire en sorte que cet accompagnement vers les sacrements, bienveillant et exigeant à la fois, qui appelle formation et témoignage, renouvelle et régénère toutes les communautés.



OBJECTIF 5. Avoir une organisation qui respecte les personnes. Refuser l'activisme, la surcharge, l'isolement, les prises de pouvoir ou les découragements des prêtres et des laïcs en Église. Discerner ce qu'il convient de faire autrement ou même de ne plus faire. Faire des choix en conséquence.

4 CONSTITUTION, FONCTIONNEMENT ET VIE DE L'ECP

4.1. Appel et constitution de l'ECP

Une nouvelle ECP est appelée à la fin du mandat de trois années de la précédente. Elle est aussi habituellement renouvelée un an après la nomination d'un nouveau curé dans la paroisse.

Afin de constituer l'Équipe de Conduite Pastorale, le curé consulte la communauté chrétienne au cours d'une messe dominicale. Une semaine ou deux auparavant, il explique à l'assemblée les missions de l'ECP, et ce qu'on attend de ses membres. Pour aider au discernement, il remet à chacun un *flyer* explicatif. Constituer une ECP, c'est réfléchir à une dynamique d'équipe plutôt qu'à des responsabilités individuelles de ses membres. Par leurs personnalités, leurs charismes et leurs engagements, les membres permettront de déployer la mission d'évangélisation de la paroisse.

Lors de la consultation, tous sont invités à proposer des noms de personnes

de la communauté paroissiale selon leurs dons et compétences, tout en réfléchissant à une équipe fraternelle et missionnaire. Après cette consultation, le curé, en lien avec le vicaire général, choisira et appellera des laïcs, baptisés. Cet appel se fait selon les charismes, le sens de l'Église, l'aptitude à travailler avec d'autres, ainsi que du bon accueil dans la communauté chrétienne.

Le curé veille à ce que les membres de l'équipe puissent vivre ensemble une véritable fraternité. Il prend le temps d'expliquer et de définir la mission à celui qu'il appelle. Comme pour les curés, il ne sera pas appelé de personnes au-delà de 75 ans et il est préférable de ne pas solliciter un couple au sein de l'équipe.

L'Équipe de Conduite Pastorale reçoit de l'évêque une lettre de mission pour 3 ans. Cette mission peut être renouvelée deux fois.

4.2. Composition de l'ECP

L'Équipe de Conduite Pastorale ne fait pas tout elle-même, mais elle lance des appels, elle suscite des initiatives et réfléchit aux moyens nécessaires. Elle veille à promouvoir la participation de chacun, selon ses charismes et talents dans une communion fraternelle. Elle soutient le travail des personnes et des équipes

engagées dans la paroisse. Elle s'appuie sur le réseau des répondants de villages et, avec eux, elle est en lien avec les élus des communes. Elle travaille en lien étroit avec les équipes du champ missionnaire. Elle est attentive à la vocation d'Église « en sortie » demandée par le Pape François.

En plus du curé et éventuellement des vicaires, cette équipe est formée de 5 laïcs, bénévoles qui ont pour mission commune :

- D'**annoncer** le Christ qui est Bonne Nouvelle. Toute rencontre humaine est lieu d'écoute et d'annonce. Annonce de l'Évangile par la catéchèse, le catéchuménat, des temps de partage de la Parole de Dieu, des événements missionnaires (missions paroissiales régulières, pèlerinages, fêtes paroissiales, parcours Alpha, création de fraternités missionnaires...)
- De **célébrer** le Christ. L'équipe veille à ce que soient assurées l'animation liturgique des eucharisties dominicales et célébrations sacramentelles, mais aussi la prière communautaire sous diverses formes (chapelet, adoration, liturgie des heures...), les célébrations des funérailles, etc.
- De **servir** le Christ présent dans toute personne. L'équipe suscite et soutient les chrétiens qui s'engagent dans la vie du monde, à l'exercice de la justice et de la charité, avec une attention particulière envers les pauvres. Elle veille à ce que la vie de communauté soit ouverte aux plus pauvres.

Un des membres de l'ECP est particulièrement attentif à la vie matérielle et économique de la paroisse. Il est membre du Conseil Paroissial aux Affaires Économiques.

Un coordonnateur est nommé pour veiller à la cohésion et à l'animation de l'ECP. Il a un lien privilégié avec le curé de la paroisse. En lien avec ce dernier, il s'assure de la communication des informations au sein de l'équipe, dans la paroisse et avec le diocèse.

4.3. Animation et fonctionnement de l'ECP

4.3.1 L'équipe de conduite pastorale se réunit habituellement une fois par mois.

4.3.2 Le curé et le coordinateur établissent l'ordre du jour des rencontres et l'envoient avant la réunion.

4.3.3 Chaque réunion accorde un temps significatif à la prière, nourrie par la Parole de Dieu.

4.3.4 Chaque réunion est menée par un animateur (le curé ou le coordinateur habituellement). L'animateur veille au suivi de l'ordre du jour et de l'horaire. Il est attentif à ce que chaque membre soit écouté et s'exprime. Dans les moments inévitables de visions divergentes ou d'opposition, on cherche ensemble la voie la plus féconde. Au besoin, on ne quitte pas la réunion sans se pardonner. Il est fondamental aussi de permettre aux acteurs de l'ECP d'exercer leurs talents ou charismes.

4.3.5 Un des membres rédige un compte rendu de chaque rencontre, qui contient surtout le relevé des décisions prises ou à prendre, et le suivi prévu de ces décisions. Ce compte-rendu est repris au début de la réunion suivante.

4.3.6 Entre les réunions, un partage d'informations se fait, au besoin, entre les membres de l'ECP. De même, L'ECP informe régulièrement la paroisse sur les projets en cours.

4.4. La vie spirituelle de l'ECP

4.4.1 C'est en tant que disciples du Christ, que des chrétiens, vivant des sacrements et nourris par l'Évangile, sont appelés à participer à l'ECP. Comme toute équipe au service de l'Évangile, la vie de cette fraternité sera enracinée dans la prière et la Parole de Dieu. Elle aide chacun à grandir dans la foi.

4.4.2 L'équipe prendra, au début et à la fin de son mandat, et de temps à autre, un temps de ressourcement, (un jour de récollection par exemple), afin d'enraciner sa vie dans la prière et de souder les membres entre eux.

4.5. La formation des membres de l'ECP

4.5.1 La qualité de la vie d'une ECP dépend aussi du désir de ses membres de se former pour grandir dans la foi de l'Église et la vie intérieure. Les personnes appelées peuvent être très peu formées, mais l'ECP doit leur offrir un chemin de formation.

4.5.2 La première rencontre de l'ECP est consacrée à l'étude du présent document. Des temps de rencontre, de partage d'expérience et de formations des ECP sont proposées une fois par an dans les champs missionnaire ou au niveau diocésain.

4.5.3 Les coordinateurs sont invités à participer à l'assemblée diocésaine annuelle (au printemps). En cas d'absence, cette invitation est déléguée à un autre membre de l'ECP.

4.5.4 Les membres des ECP peuvent être incités à vivre les parcours de l'Institut Saint Firmin, de la formation d'animateurs bibliques ou toute autre formation diocésaine.

4.6. Relecture et fin de mission

4.6.1 L'équipe, à la fin de chaque année pastorale, prend un temps de relecture de son année : ce qui est source d'action de grâce, ce qui a été plus difficile, ce qui est à améliorer, quels projets à l'avenir.

4.6.2 À l'issue des trois ans, un temps de relecture prolongé se prend avec l'un des responsables diocésains du suivi des ECP. Un temps peut aussi être pris à mi-mandat.

4.6.3 Lors du renouvellement de l'ECP, on veille à remercier l'équipe sortante. L'ancienne équipe accueille la nouvelle ECP et prend le temps de faire part des projets en cours.

CONCLUSION

Allez ! De toutes les nations faites des disciples (Mt 28, 19)

Lorsque le Christ envoie ses disciples, Il les précède *en toutes les villes et localités où lui-même devait se rendre* (Lc 10,1)

Non seulement Il est à l'initiative de cet envoi en mission, mais c'est aussi et surtout Lui qui fait porter du fruit. En effet, les disciples avaient passé toute une nuit à la pêche, sans rien prendre. Au matin du jour, Jésus leur apparaît sur le rivage, et leur dit : *«Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez.» Ils jetèrent donc le filet, et cette fois ils n'arrivaient pas à le tirer, tellement il y avait de poissons.* (Jn 21, 6)
Et à peine descendus de la barque, ils trouvèrent du poisson, déjà prêt et ils purent manger !

C'est dans cette confiance que vous acceptez la mission qui vous est confiée et que vous la menez à bien. Le Seigneur vous appelle, vous devance, vous assure de sa Présence et vous fait porter du fruit.

C'est moi qui vous ai choisis et établis, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure. (Jn 15, 16)

DES LIEUX DE RÉCOLLECTION

- Le Monastère du Carmel (Amiens)
- Le Prieuré Notre-Dame d'Espérance (Croixrault)
- La Maison Diocésaine Saint François de Sales (Amiens)
- Le Centre Valéricain (Saint-Valery)
- La Maison Saint Joseph (Quend)

RESSOURCES UTILES

- Les Lettres Pastorales de l'évêque
- Le Vadémecum Vie et ministère des prêtres dans le diocèse d'Amiens
- Le Guide du Temporel
- Les sites du service de communication : site internet, newsletter et lettre interne
- Le Guide du bénévolat
- L'Annuaire Diocésain
- La Cellule d'Écoute et d'Accompagnement



LA PRIÈRE

Dieu notre Père,
nous Te confions notre rencontre.

Envoie sur nous Ton Esprit-Saint.
Qu'il nous guide et nous inspire.
Tu nous as choisis pour travailler à Ta vigne.

Ouvre notre intelligence à Ta Parole,
au Message de Ton Fils, Jésus-Christ, le Verbe fait chair.
Qu'elle soit lumière qui nous éclaire
pour discerner Ta volonté.

Suscite en nous le désir missionnaire
d'annoncer l'Evangile dans notre paroisse.
Tu nous as appelés à servir dans la charité
nos frères et nos sœurs.

Ouvre nos yeux aux besoins
et aux aspirations des plus petits,
des plus blessés.

Garde-nous dans l'unité et la fraternité,
à l'écoute de chacun.

Que la vie de notre ECP
et notre façon de travailler soient une véritable louange
et une célébration de la Gloire du Père,
du Fils et au Saint Esprit.

Amen.

